

# L'Ulmeusien

N° 17 - Septembre 1996

## EDITORIAL

### Une rentrée sous de bons auspices.

Après une période de repos dont, j'espère, beaucoup ont pu profiter, la rentrée se présente plutôt favorablement pour notre commune. Les écoles ont pu être achevées juste à temps pour la rentrée de nos élèves en primaire et maternelle le 3 septembre.

Le tennis couvert destiné au Club du Meux et aux écoles sera officiellement inauguré samedi 21 septembre.

La réfection de la rue Bazin est effectuée et l'extension du cimetière s'achèvera sous peu. Par ailleurs, nous avons repris des contacts pour l'implantations d'activités sur notre zone industrielle. Ceux-ci pourraient nous permettre d'envisager l'arrivée de nouvelles entreprises.

Voilà donc une rentrée qui se présente particulièrement bien, je souhaite que ces bons augures soient favorables à tous les Ulmeusiennes et Ulmeusiens.

Le Maire,  
R. TERNACLE.

## DISTRIBUTEUR AUTOMATIQUE DE BILLETS

Un distributeur automatique de billets sera bientôt installé à la Poste du Meux. Il sera accessible par le parking face à la Maison des Associations.

Ce service a été obtenu auprès de La Poste après une longue négociation. Néanmoins il ne sera définitivement acquis qu'après avoir démontré une utilisation minimum de 2 000 opérations par mois.

Nous engageons donc les Ulmeusiens à user de ce distributeur en priorité et à le faire connaître dans les communes avoisinantes.

## HORAIRE D'HIVER

N'oubliez pas de retarder vos pendules d'une heure dans la nuit du 26 au 27 octobre.



*le 18 octobre 1996*

## UNE NOUVELLE NUMEROTATION TELEPHONIQUE SERA MISE EN PLACE

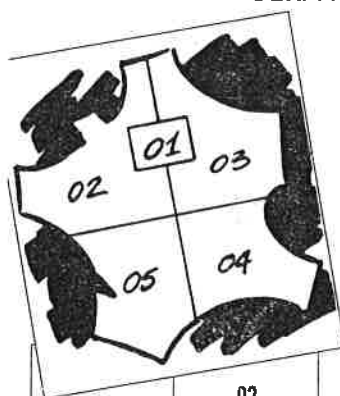
### 10 CHIFFRES POUR TOUS, PARTOUT

Pour appeler partout en France et quelque soit l'endroit d'où vous téléphonerez, vous composerez 10 chiffres.

Ce numéro à 10 chiffres sera obtenu en ajoutant 2 chiffres en tête du numéro actuel (à 8 chiffres) qui lui, ne change pas.

Exemple : n° actuel Futur n°  
98 25 16 45 02 98 25 16 45

Ces 2 chiffres supplémentaires seront :



01	02	03	04	05
ESSONNE HAUTS-DE-SEINE PARIS SEINE-ET-MARNE SEINE-ST-DENIS VAL-DE-MARNE VAL-D'OISE YVELINES	CALVADOS CHER CÔTES-D'ARMOR EURE EURE-ET-LOIR FINISTÈRE ILLE-ET-VILAINE INDRE INDRE-ET-LOIRE LOIRE-ATLANTIQUE LOIRET LOIR-ET-CHER MAYENNE-ET-LOIRE MANCHE MAYENNE MORBIGNAN ORNE SARTHE SEINE-MARITIME VENDEE	AISNE ARDENNES AUBE BAS-RHIN CÔTE-D'OR DOUBS HAUTE-MARNE HAUTE-SAONE HAUT-RHIN JURA MARNE MEURTHE-ET-MOSELLE MEUSE MOSELLE NIEVRE NORD OISE PAS-DE-CALAIS SAONE-ET-LOIRE SONME TERRITOIRE-DE-BELFORT VOSGES YONNE	AIN ALLIER ALPES-HTE-PROVENCE ALPES-MARITIMES ARDECHE AUDE BOUCHES-DU-RHONE CANAL CORSE DROME GARD HAUTES-ALPES HAUTE-LOIRE HAUTE-SAONE HERAULT ISERE LOIRE LOZERE PUY-DE-DOME PYRENEES-ORIENTALES RHONE SAVOIE VAR VAUCLUSE	ARIEGE AVEYRON CHARENTE CHARENTE-MARITIME CORREZE CREUSE DEUX-SEVRES DORDOGNE GERS GUYONNE HAUTE-GARONNE HAUTES-PYRENEES HAUTE-VENNE LANDES LOT LOT-ET-GARONNE PYRENEES-ATLANTIQUES TARN TARN-ET-GARONNE VIENNE

# INFORMATIONS MUNICIPALES

## LES ECOLES ET LA RENTREE SCOLAIRE

Enfants, enseignants ..... et parents ont repris le chemin de l'école avec quelques changements d'habitudes notoires pour cette nouvelle rentrée. En effet, durant cet été, de nombreuses entreprises se sont affairées à terminer les locaux neufs destinés aux enfants du primaire et à transformer le groupe scolaire existant pour l'accueil spécifique des enfants de maternelle.

- Le groupe primaire, d'une architecture contemporaine, est néanmoins construit en matériaux traditionnels se rapprochant du bâti environnant (briques, tuiles, ardoises). Il présente des façades très colorées appréciées des enfants et "un pigeonnier" agrémenté d'une horloge géante, d'une girouette et d'un coq rappelant l'esprit villageois. Cet équipement est doté de sept classes dont six sont occupées depuis la rentrée. Une salle informatique et la bibliothèque sont logées dans le "pigeonnier". La partie administrative et le restaurant scolaire complètent le tout.

- L'école maternelle comprend quatre classes avec dortoirs, ateliers, bibliothèque... Pour plus de confort, le chauffage électrique a été remplacé par un chauffage par circulation d'eau chaude ; le revêtement de sol et l'acoustique du hall central ont été améliorés. Trois classes sont d'ores et déjà occupées ce qui laisse la possibilité d'accueillir de nouveaux élèves tant en maternelle qu'en primaire dans les années à venir.

L'objectif étant de ne pas dissocier totalement les deux établissements scolaires (maternelle et primaire), séparés d'une centaine de mètres, une liaison piétonne a été réalisée depuis la rue des Ecoles (en limite de la clôture du groupe maternel) jusqu'à la rue Bazin. Elle chemine harmonieusement entre le plateau d'évolution sportive, un potager à droite et la cour de l'école primaire à gauche, et traverse un verger. La salle préfabriquée sera prochainement utilisée pour des activités extra-scolaires. Ce "chemin des écoliers" créé dans un premier temps pour faciliter la circulation piétonne des élèves et des enseignants entre les deux écoles, a également un caractère public et peut être emprunté par tout un chacun. Nous invitons donc nos administrés à découvrir cette promenade sympathique dans l'attente de pouvoir visiter les nouveaux locaux scolaires à l'occasion d'une journée "portes ouvertes" dont la date sera fixée ultérieurement.

## CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Le 13 septembre, M. le Maire et le Conseil Municipal accueillaient les lauréats du concours municipal des maisons fleuries en notre maison des associations.

Le 1er prix a été décerné à M. et Mme BERTRAND. Les six premiers ont reçu un bon d'achat de produits horticoles et tous se sont vus attribuer une plante fleurie remise par les membres du jury.

Nous souhaitons qu'une émulation croissante fasse du Meux un grand village fleuri.

Pensez dès à présent à la saison prochaine.

*Lauréats du concours des maisons fleuries.*

(1) 1ère catégorie : Jardins ou cours fleuris visible de la rue.

(2) 2ème catégorie : Façades fleuries (murs, balcons, trottoirs).

- 1er - M.Mme BERTRAND - 1bis rue de la Libération (1)
- 2è - M.Mme TOTEL, 79 rue de la Libération (1)
- 3è - M.Mme BIBAUT, 19 rue du Général Leclerc (1)
- 4è - M.Mme COCHER, 21 rue des Ecoles (2)
- 5è - M.Mme CABOIS, 37 rue de Caulmont (1)
- 6è - M.Mme EGRET, 19 rue de la République (2)
- 7è - M.Mme DUBON, 51 rue de la Libération (1)
- 7è - M.Mme LESCOT, 92 rue de la République (1)
- 7è - M.Mme BRUYER, 28 rue du Clos des Vignes (2)
- 10è - Mme LEFEVRE, 1 rue de Compiègne (2)
- 11è - Mme PUBERT, 18 rue du Général de Gaulle (1)
- 12è - M.Mme HAGNERE, 38 rue de la Libération (1)
- 12è - M.Mme BOURSIER, 14 rue du Bocquet (2)
- 14è - Mme CARON, 23 rue de Compiègne (1)
- 14è - M.Mme LAMBERT, 27 rue du Clos des Vignes (2)
- 16è - M.Mme CONFAIS, 105 rue de la République (1)
- 16è - Mme POT, 93 rue de la République (1)
- 18è - M.Mme DELAHOICHE, 11 rue de Compiègne (1)
- 19è - M.Mme MONDE, 30 rue du Clos des Vignes (2)
- 20è - Mme LEMOINE, 7 rue du Général Leclerc (1)

## CAFE DE LA GARE

Bienvenue à M. et Mme BOUCLY, nouveaux propriétaires du café de la gare. Ils poursuivront l'activité bar, tabac, restaurant et mettent toujours à disposition une grande salle de banquet.

**ORGANISATION DES FUNERAILLES**

Lors d'un décès, les funérailles sont confiées librement par les familles, soit à une régie municipale, soit à une entreprise privée de pompes funèbres. Une totale liberté est laissée aux familles sur l'organisation des obsèques et sur le choix du service qui assurera le déroulement de celles-ci. Le fait qu'une commune dispose d'une régie municipale de pompes funèbres ne fait pas obligation pour les familles d'utiliser ce service. En ce qui concerne notre commune, nous avons souhaité laisser la plus grande liberté aux familles. De ce fait il n'existe ni régie municipale, ni convention avec une société privée. Les administrés peuvent solliciter l'intervention de l'entreprise de pompes funèbres de leur choix. Celle-ci devant être agréée.

A titre indicatif, les prestataires de service qui interviennent le plus souvent sur la commune sont :

- Pompes funèbres FONTAINE de Béthisy-St-Pierre,
- Pompes funèbres ROCHET de Thourotte,
- Pompes funèbres générales de Compiègne,
- Marbrerie BRAS de Lacroix-St-Ouen,
- Marbrerie VAN DE SYPPE de Margny-les-Compiègne.

Cette liste d'entreprises est indicative et non limitative. Une liste des entreprises privées agréées pour exercer les activités de pompes funèbres peut être consultée en Mairie.

**MARINE NATIONALE**

Vous avez entre 17 et 25 ans ?

Vous terminez vos études dans la filière professionnelle (BEP, BAC-PRO...) ou la filière générale (terminale, BAC...) ; vous souhaitez valoriser votre formation par l'apprentissage d'un métier dans un univers exigeant et passionnant où l'esprit d'équipe est une réalité quotidienne.

**MECANICIENS, ELECTROTECHNICIENS,  
ELECTRONICIENS, INFORMATIENS, FUSILIERS  
MARINS...**

Quelle que soit votre spécialité nous vous offrons une solide formation et un vrai métier. Selon votre diplôme et vos aptitudes, vous serez recruté pour une période de 3 ou 8 ans ou serez sélectionné pour suivre les cours de Maistrance (école de sous-officiers). Si vous êtes en fin d'études BEP, vous pouvez suivre une formation complémentaire Post-BEP en mécanique ou électrotechnique.

Pour recevoir une documentation gratuite, et avoir plus de renseignements, contacter le :

**BICM AMIENS**  
23/25 rue Jules Barni -BP 27210  
80027 AMIENS CEDEX  
☎ 03.22.91.64.47 ou 3615 MN

**A PROPOS DE LA TELE-ALAME...**

La télé-alarme est un service simple et efficace "d'aide à domicile" mis en place par le Conseil Général de l'Oise. Ce système vous met en relation immédiate avec la centrale par l'intermédiaire d'une télécommande que vous portez sur vous. La centrale vous entend, vous répond sans décrocher votre téléphone et prévient immédiatement tous les intervenants dont vous pouvez avoir besoin en cas de problème de santé ou autre.

Depuis maintenant six mois, neuf personnes âgées du Meux disposent de la télé-alarme à leur domicile. Qu'en pensent-elles ? :

"C'est un appareil tout à fait valable, simple d'utilisation et sécurisant surtout lorsqu'on est seul(e) chez soi. Peut-être le coût de location est-il un peu élevé ?" (de 60 F. à 110 F. mensuel selon les revenus).

Nous faisons un essai de temps en temps avec la centrale pour voir si tout fonctionne bien. Savoir qu'être relié par cet appareil 24 h sur 24 et 7 jours sur 7, est très rassurant et réconfortant. On se sent moins seul(e).

Pendant un an le CCAS prend en charge la location de la télé-alarme de ces neuf personnes qui décideront ensuite si elles gardent ou non l'appareil à leurs frais.

Si vous avez plus de 65 ans et souhaitez avoir chez vous la télé-alarme, vous pouvez vous adresser à la Mairie.

**SERVICE NATIONAL**

Dans le nouveau contexte qui prévoit la fin du service obligatoire pour les jeunes gens nés après le 1er janvier 1979 et la montée en puissance d'une armée professionnelle pour 2002, il est apparu nécessaire à la Direction du Service National de recenser ses moyens d'information.

A cet effet, un standard du Service National ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 18 h et accessible par serveur vocal tous les jours 24h/24 a été mis en service.

Une équipe de personnes motivées au service des jeunes répondra à leurs questions et trouvera une solution adaptée.

Le standard du Service National :

☎ 03\*44.38.36.36 (Nouvelle numérotation).

Direction centrale du Service National  
19 rue de la 8ème division BP 01  
60209 COMPIEGNE

## ECOLE PUBLIQUE DU MEUX

Avant de présenter les nouveaux locaux et les aménagements de l'école maternelle, ainsi que les membres de l'équipe pédagogique qui a gardé la même ossature, il n'est peut-être pas inutile de revenir sur les actions qui ont été engagées et menées à bien au cours de cette année scolaire 1995-96.

Du point de vue pédagogique, et en complémentarité des apprentissages menés dans chacune des classes, chacun à son niveau, de nombreuses actions éducatives ont abouti et ceci aussi bien dans les maternelles que dans les élémentaires. Ces découvertes ont vu le jour dans des activités à l'école, mais aussi au cours de nombreuses sorties et il n'est pas inutile, à mon avis de les énumérer :

- Visite de la ferme à Dreslincourt et au Clos d'Elogette ainsi qu'à Boursonne pour les petits,
- Le Donjon de Vez et le Château de Pierrefonds pour les grandes sections et CE1,
- Le voyage en Angleterre et une visite à la Cité des Sciences et de l'Industrie pour les CE2,
- Un projet Art (image fixe, oeuvre d'art) pour les CM1, CM2, CP, CE1,
- Une classe de neige à St Gervais.

Deux autres événements ont vu le jour à l'initiative de l'association des parents d'élèves : le carnaval et la kermesse qui ont beaucoup réjoui les participants. Donc une année bien remplie, avec des activités récréatives (tennis de table, roller, tennis, jeux de société, informatique....) qui ont remporté un vif succès auprès des élèves mais ont aussi permis, semble-t-il, de réduire les risques d'accidents dans la cour de récréation (1991 : 11 déclarations d'accident, 1992 : 4 et 1995-1996 : uniquement 2 dans les cours de récréation).

Permettre la découverte du monde extérieur à l'école sera encore un de nos objectifs pour l'année scolaire à venir et maints projets verront le jour en fonction de nos possibilités financières.

Ces projets seront réinvestis dans nos nouveaux locaux, qu'en dire ? :

- que les enfants les trouvent très beaux et qu'ils s'y sentent à l'aise,
- que la gaieté des couleurs est appréciée par les enfants et les enseignants,
- que les matériels mis à leur disposition leur permettront encore d'autres ouvertures et d'envisager d'autres projets,
- que l'équipe éducative au complet sera toujours prête à les mener vers les savoirs et la responsabilité de citoyen, et bien d'autres choses encore, mais faisons un petit tour d'horizon :

### Locaux :

#### Ecole maternelle réaménagée :

- \* 79 enfants.
- \* 3 classes équipées de sanitaires individuels et de dortoirs.
- \* 3 classes avec beaucoup plus d'espace car les "grands" sont partis un peu plus loin, au bout du petit chemin qui serpente sous les cerisiers et les pommiers.

#### Ecole élémentaire :

- \* 142 enfants (6 classes)
- \* 7 salles de classe avec un atelier à partager entre deux classes.
- \* Deux grandes salles pour l'informatique-vidéo-projection au rez-de-chaussée et pour la BCD (Bibliothèque Centre de Documentation) à l'étage.
- \* Une grande cour et une aire de jeu.
- \* Une cantine sur place.

### L'équipe éducative :

Ecole maternelle : Mesdames Lucette Couton, Catherine Baillot, Carole Lemaire, Michèle Petit, Véronique Thomine, Brigitte Bruyer et Yvette Duvivier,

Ecole élémentaire : Mmes Michèle Osrodka, Annie Bourdier, Andrée Busutil, Catherine Souplet et Anne Pereira,

Messieurs Mohamed Benyamina et Gérard Clavet.

Le directeur,  
G. CLAVET

## VIRADE DE L'ESPOIR

Vous avez entendu parler de la mucoviscidose. C'est la plus fréquente des maladies génétiques graves de l'enfance. Elle se manifeste par des troubles digestifs et respiratoires chroniques. Dans le cadre de la journée nationale de l'Association Française de lutte contre la mucoviscidose une "VIRADE DE L'ESPOIR" est organisée à THOUROTTE le 22 septembre 1996 de 9 h à 18 h au complexe sportif Edouard Pinchon. Cette manifestation est destinée à recueillir des fonds pour la recherche médicale et l'amélioration des soins.

Son principe est simple : faire marcher, courir ou pédaler un maximum de personnes qui font parrainer financièrement leur effort et ceci sans esprit de compétition ni de classement.

Nos administrés sont informés de cette manifestation pour y participer ou tout simplement s'y rendre afin de soutenir l'action entreprise.

"ENSEMBLE POUR VAINCRE LA  
MUCOVISCIDOSE"

**LE BRUIT - LE SILENCE - LE REPOS  
LES GENES DE VOISINAGE**

Comme nous avons pu le constater au travers de la presse et des médias audiovisuels, le bruit est trop souvent à l'origine de drames. Chacun d'entre nous aspire à des moments de calme pour faire disparaître les traces de fatigue et de stress. Mais il est vrai aussi qu'il faut bien tondre la pelouse, réparer son véhicule, faire des travaux de maçonnerie, etc...Bien souvent ces activités nécessitent l'utilisation d'engins à moteurs plus ou moins bruyants qui peuvent importuner le voisinage selon le moment où ces travaux sont pratiqués.

Alors, pourquoi ne pas s'organiser pour que tout le monde fasse du bruit dans un même temps et se repose ensuite ?

C'est la raison pour laquelle un arrêté préfectoral du 21 février 1991 a fixé les heures pendant lesquelles tout le monde peut faire du bruit, jardiner, bricoler, sans s'attirer les foudres de ses voisins :

**Les dimanches et jours fériés  
de 9 h 30 à 13 h.**

**Les autres jours  
de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h.**

Alors, essayons de profiter du silence et du calme dont chacun a besoin, en respectant la tranquillité de son prochain.



L'entretien des jardins génère à plusieurs reprises dans l'année la production de déchets, branches.... Certains de nos concitoyens ont pris l'habitude de déposer ces déchets verts dans la benne mise à disposition à cet effet, **chaque samedi matin de 10 h à 11 h 45**. Nous les en félicitons. D'autres, traditionnellement, entreposent ces déchets au fond de leur jardin et les incinèrent dès lors que leur volume devient trop important. Il est rappelé que l'incinération de faible importance peut être tolérée en dehors des périodes de sécheresse mais que le brûlage d'objets et de détritiques dégagant des fumées épaisses pouvant être toxiques, par vent non propice, peut importuner le voisinage.

Nous rappelons également que les déchets, autres que les déchets verts, et les encombrants (ce que l'on appelle "les monstres") sont ramassés par le service habituel tous les **1er jeudis de chaque mois**. Soyons respectueux et tolérants, ne faisons pas subir à autrui ce qu'il est difficile d'accepter soi-même.

**MEDAILLES D'HONNEUR DU TRAVAIL**

Remise du 28 juin 1996

**Médaille de Vermeil  
30 années de Services**

Monsieur BERTRAND Jean-Claude  
1 bis rue de la Libération  
CASE FRANCE à CREPY EN VALOIS

Madame BULLOT Joëlle née BEHRENS  
22 la Fontaine Fréteau  
PARFUMS BOURJOIS à LE MEUX

Monsieur LANCIAUX Jean-Pierre  
24 rue de la République  
METALLERIE BLANCHARD à COMPIEGNE

Monsieur PAPP Harry  
91 rue de la République  
UNIMETAL à AMNEVILLE

Monsieur PEDRO Gérard  
80 rue de Caulmont  
GROUPE SOFRESID à MONTREUIL

**Médaille d'Argent  
20 années de Services**

Monsieur CAUVIN Pascal  
2 rue des Etoquets  
PLASTIC OMNIUM SOUFFLAGE S.A. à VENETTE

Monsieur SCHAMBERT José  
18 rue Campion  
S.A. DES USINES CHAUSSON à MONTATAIRE

Monsieur RIGHETTI Bruno  
3 bis rue de la Libération  
AXIAL S.A. à LE MEUX

Monsieur CARON Jean-Claude  
2 rue des Vignettes  
PARFUMS BOURJOIS à COMPIEGNE

**RAPPEL VOIRIE**

**Ramassage des ordures ménagères**

Habituellement tous les jeudis

Si un jour férié intervient entre le lundi et le jeudi inclus, le ramassage est reporté au vendredi.

**Ramassage des objets encombrants**

Le premier jeudi de chaque mois.

**Benne à déchets verts**

Chaque samedi matin de 10 h à 11 h 45.

Hameau de Caulmont au niveau du n° 84.

(Interruption du 30 novembre au 15 mars.)

## **OISE ALZHEIMER** **et troubles apparentés**

Familles de malades donnons-nous la main !

- Pour nous aider et nous soutenir mutuellement
- Pour agir tous ensemble
- Afin d'obtenir l'aide qualifiée à domicile
- Créer des lieux d'accueil de jour
- Créer des lieux d'hébergement spécialisés, en court ou long séjour pour nos malades.

**NOUS AVONS TOUS BESOIN LES UNS DES  
AUTRES !**

**REJOIGNEZ-NOUS !**

Pourquoi notre association ?

Mouvement national de familles pour :

- \* **INFORMER** et **AIDER** les familles des personnes atteintes de détérioration cérébrale
- \* **FAVORISER** une meilleure **QUALITE DE VIE** pour les malades
- \* **BRISER LA SOLITUDE** des familles touchées par ces maladies
- \* **AGIR** auprès des pouvoirs publics pour une reconnaissance de la dépendance spécifique de la maladie
- \* **PROMOUVOIR LA RECHERCHE**
- \* Pour favoriser les rencontres et échanges d'informations entre les familles

Contacts :

Beauvais	44.45.28.40.
Chaumont-en-Vexin	44.49.02.55.
Creil	44.73.19.94.
Méru	44.08.48.20.

Siège social :

Union Départementale des Associations Familiales  
de l'Oise\*

35 rue du Général Leclerc  
B.P. 815

60008 BEAUVAIS Cédex  
Tél. : 44.48.63.98

Association reconnue d'utilité publique.

\* dont dépend l'Association "Familles Rurales" du  
Meux

### **DETENTION D'ARMES**

Une nouvelle réglementation sur les armes est entrée en vigueur depuis le 6 mai 1995. Chasseurs, tireurs sportifs, détenteurs ou amateurs d'armes doivent se mettre en règle avant le 31 décembre 1996 (délai prévu initialement au 6 mai 1996).

Une demande d'autorisation de détention ou d'acquisition doit être déposée à la Préfecture ou à la Sous-Préfecture pour les armes suivantes :

- les armes de poing : pistolet, revolvers, y compris les armes de poing à grenailles non déclarées avant le 21 février 1994,
- certaines armes d'épaules (fusils, carabines) ; c'est-à-dire : armes d'épaule semi-automatiques pouvant tirer plus de trois coups, armes d'épaule à canon lisse semi-automatiques ou à répétition dont la longueur du canon est inférieure à 60 cm., armes d'épaule semi-automatiques dont le chargeur est amovible ou démontable, fusils à canon lisse dits "à pompe" dont le chargeur ou le magasin peut contenir plus de cinq cartouches.

Toute arme, non soumise à autorisation du Préfet doit être simplement déclarée à la Préfecture, la Sous-Préfecture ou à la Brigade de gendarmerie. Il s'agit notamment des armes à percussion annulaire à un coup dont la longueur est supérieure à 28 cm, et des armes dont le projectile est propulsé par des gaz ou de l'air comprimé (dont les armes de "paint ball") développant à la bouche une énergie supérieure à dix joules.

**ATTENTION** : le défaut de déclaration avant le 31 décembre 1996 est passible de sanctions pénales et de la confiscation de l'arme.

Pour des informations plus complètes, consultez les dépliants à votre disposition dans les Mairie, le service des armes de la Préfecture ou par minitel 3615 Vos Droits.

## **ETAT-CIVIL**

### **Mariages**

Dominique DEMOUY et Stella ROUSSEAU  
Le 6 juillet 1996

207020

Vincent BEURAIN et Sonia BONNAVENTURE  
Le 3 août 1996

207020

Frédéric BERTRAND et Sophie BOVINET  
Le 24 août 1996

207020

Franck CAZE et Sylvie DARRAS  
Le 31 août 1996

### **Naissances**

Céline DUFLOS	25 juin 1996
Axel MONNIER	26 juillet 1996
Amélie GALLOPIN	5 septembre 1996
Quentin CHENEVET	8 septembre 1996

### **Décès**

André BONNAY	27 juillet 1996
Roland CHIMOT	6 août 1996

# ASSOCIATIONS

## A.J.U.

### (Association des Jeunes Ulmeusiens)

Les vacances d'été se terminent avec un bilan positif et satisfaisant :

70 adhérents, ce qui représente 960 présences cumulées sur les deux mois.

Au cours de ces vacances de multiples activités ont été proposées :

- \* Mini-camping (3 jours à Thourotte)
- \* Activité joute (Longueil Annel)
- \* Activités sportives diverses :
  - canoë (base nautique de Longueil-Ste-Marie)
  - Tir à l'arc (Archerie de Compiègne)
  - pêche
  - sport collectif (base-ball; tennis, football, ping-pong, korfbal, karaté, basket, pétanque, jeux d'opposition, etc...),
- \* Activités culturelles (jeux de société, cinéma, communication).
- \* Organisation de tournois interne.

Toutes ces activités ont été mises en place avec la collaboration de JM SADOUEY, éducateur, dans une très bonne ambiance avec un très bon état d'esprit, ce qui a permis de créer des amitiés nouvelles. Certains jeunes ont pris des responsabilités au sein de l'A.J.U., optimisant ainsi l'organisation en proposant des activités. Vu leurs engagements actifs, une commission de jeunes a donc été créée, elle aura pour but d'élaborer des projets (loterie, soirée disco, rencontre inter-associations).

Cette commission est composée ainsi :

Président : Ludovic BOUCHENEZ

Vice-Président : Anthony GRONEK

Responsables relations : Barbara LE CHAPPELLIER  
François AGUILAR

Responsables distributions : Arnaud MERROUCHE  
Nicolas MARGERIN

Responsable de salle : Salvador GUIRADO  
(toute l'équipe de l'A.J.U. leur souhaitent bon courage dans leurs nouvelles fonctions).

Prévision des activités pour la saison 96/97 :

Septembre	- inscriptions
Octobre/novembre	- préparation et lancement de la loterie
Décembre/janvier	- spectacle de fin d'année - galette des rois
Février/mars	- Mardi gras (déguisements) - journée crêpes
Avril	- activités diverses
Mai	- Soirée disco
Juin	- Fête de la musique
Juillet/août	- 1 semaine jeux olympique du Meux - 1 semaine parc de l'Ailette.

Tous les responsables de l'A.J.U. voudraient remercier les différentes personnes ci-dessous pour leur aide au bon fonctionnement de l'organisation :

Monsieur le Maire et la municipalité pour l'attribution d'un local neuf et de ses installations.

M. Teirlinck pour le prêt de tous les courts de tennis et accessoires

M. Shpahaj pour les tatamis de la salle des fêtes.

M. et Mme Tetard qui ont accueilli très chaleureusement les jeunes de l'A.J.U. au cours du mini-camp de Thourotte.

Un grand merci à tous pour leur contribution à l'épanouissement des jeunes du Meux.

Venez vous joindre à nous pour partager notre joie et notre bonne humeur.

Les responsables de l'A.J.U. vous invitent à vous présenter le **samedi de 14 h à 18 h** à la Maison des Jeunes pour les inscriptions et la validation de la carte de membre de l'association.

Pour tous renseignements : ☎ 44.91.14.18.

(Maison des Jeunes)

Bonne rentrée à tous !

Le Président,  
J. NATTIER

## FAMILLES RURALES

Le 3 janvier 1978 naissait l'Association familiale rurale du Meux....18 ans déjà !...

Une douzaine de bénévoles assure l'organisation des diverses activités que vous connaissez bien maintenant. Et parmi ces bénévoles, certaines sont à l'origine de la création de "Familles Rurales". Dévouement, disponibilité, enthousiasme... Elles ont donné tout cela pour développer des activités en faveur des familles.

Nous lançons un appel aux bonnes volontés qui aimeraient s'investir, organiser, gérer, participer à "Familles Rurales".

Merci de contacter Monique BEAUFILS

☎ 44.91.12.76

## Centre Aéré

54 enfants de 4 à 12 ans ont participé au centre aéré qui se tenait cette année au terrain de football en raison des travaux de rénovation du groupe scolaire. Les nombreuses activités et sorties proposées aux enfants par l'équipe d'animateurs motivés étaient très diversifiées : piscine, poney, tir à l'arc, visite du Château de Compiègne et musée de la voiture, sortie sur le thème archéologique à Compiègne (ancien hôpital) et les ruines de Champlieu, journée au parc d'Ermenonville, grands jeux de pistes, sorties vélos, activités manuelles, olympiades avec le centre aéré de Longueil-Ste-Marie, plusieurs campings dont une semaine à la base nautique de l'Ailette à Chamouille dans l'Aisne. Là les enfants se sont transformés en marins à bord des "optimists". Une plage de sable, une aire de baignade, des pédalos, un mini-golf...le rêve! L'hébergement au terrain de camping était de grande qualité. Le 13 juillet, les Ulmeusiens ont suivi le char représentant la Bastille, lors de la retraite aux flambeaux.

**NOTA:** Des vêtements ont été oubliés au centre. Vous pouvez les récupérer à la bibliothèque aux heures habituelles d'ouverture.

## Bibliothèque

à la Mairie au 1er étage.

Le mercredi de 14 h à 15 h 30.

Le Samedi de 11 h à 12 h.

## Scrabble

Le jeudi à 20 h.

Maison des Associations

☎ 44.41.52.75.

## Gymnastique

Le lundi de 14 h à 15 h.

Certificat médical pour les personnes de + de 50 ans.

Tarif : 450 F. pour l'année ; 200 F le trimestre.

☎ 44.41.52.46.

<p><b>PATCHWORK</b></p> <p><b>Initiation aux techniques de base et réalisation d'ouvrages en commun.</b></p> <p>Venez nous rejoindre : Le lundi et le jeudi de 13 h 30 à 17 h à la Maison des Associations</p> <p>Renseignements : ☎ 44.83.44.21</p> <p>Pendant les séances du mois de septembre et d'octobre exposition des ouvrages réalisés l'année dernière.</p>
--

*Une adhésion annuelle de 100 F. par famille sera demandée pour toutes ces activités.*

## DATE A RETENIR :

**24 Novembre 1996**

Bourse aux jouets

## LE CLUB INFORMATIQUE DE COMPIEGNE

23 rue Jules Méline

60200 COMPIEGNE

☎ 44.86.42.74

Ouverture du lundi au vendredi à partir de 18 h.

Le samedi de 14 h à 18 h.

Reprise des Ateliers :

Lundi 30 septembre à 18 h.



**A.P.E.E.M.****(Association des Parents d'Elèves du Meux)**

Bilan 95/96 de l'Association des Parents d'élèves de l'école du Meux :

1/ Des permanences ont permis pendant l'année scolaire de rencontrer des parents et de répondre à leurs questions et demandes. Ces permanences seront reconduites cette année.

2/ Une soirée campagnarde a été organisée le 16 décembre. Nous avons pu accueillir tous les parents désireux de se rencontrer et de passer ensemble une soirée très agréable.

3/ Vente de viennoiseries à la sortie de l'école.

4/ Le premier carnaval a été accueilli avec enthousiasme par les enfants et les parents. Après un spectacle destiné aux enfants, les parents et les enfants déguisés ont déambulé derrière Monsieur Carnaval dans les rues du Meux.

5/ Pour terminer l'année scolaire, les parents et les enseignants ont proposé une multitude de jeux aussi divers les uns que les autres (ping-pong, poney, maquillage, voitures électriques...). Cette après-midi de kermesse s'est terminée par un superbe lâcher de ballons haut en couleurs et en applaudissements. Certains ballons ont été retrouvés dans l'Essonne, en Seine-St-Denis et à Paris.

Toutes ces activités ont permis à l'association de participer au financement de la classe de neige et au spectacle du Carnaval.

Nous espérons pouvoir encore cette année réaliser d'autres projets, grâce aux suggestions et à la participation de tous ceux qui veulent se joindre à nous.

Nous rappelons tout de même que le rôle de l'APEEM est essentiellement de s'occuper des intérêts de nos enfants, tous les parents sont donc concernés.

Bienvenue à tous.

La Présidente,  
F. de BOISSIEU

**CLUB DE L'AMITIE**

Les réunions du Club de l'Amitié ont repris chaque jeudi (au lieu du mercredi) de 14 h à 18 h à la Maison des Associations.  
Bienvenue aux nouveaux adhérents.

La Présidente,  
S. DUFAU

**JUDO CLUB**

C'est reparti depuis le 10 septembre pour une nouvelle saison et j'espère qu'elle sera bonne pour tous. Les Jeux Olympiques ont été très florissants pour le judo français et nous espérons le bureau et moi-même, que vous serez nombreux à nous rejoindre le **mardi soir** à la salle des fêtes du Meux.

Les horaires de cours sont les suivants :

Enfants nés entre 87 et 91 : de 17 h 30 à 18 h 30,

Enfants nés entre 86 et 81 : de 18 h 30 à 19 h 30,

Adolescents et Adultes : de 19 h 30 à 20 h 45.

Les inscriptions se font sur place.

La saison dernière nous avons 75 licenciés et nous espérons augmenter nos effectifs.

Pour les adultes et adolescents qui seraient intéressés, des cours de JIJITSU peuvent être pratiqués.

Ces cours sont enseignés par un professeur diplômé d'Etat 2ème degré.

Le judo et le jujitsu sont des sports de combats, mais ce sont avant tout des sports d'esprit et de très grande souplesse physique.

Renseignements : ☎ 44.83.72.75.

Le Président,  
P. SHPAHAJ

**LE DIAPASON****Ecole de musique Sylvie NAVARRE****GUITARE CLASSIQUE**

Enfants et adultes

Débutants à perfectionnement

**PIANO**

Enfants à partir de 6 ans.

**FLUTE A BEC**

Enfants à partir de 8 ans.

**SOLFEGE**

Enfants et adultes tous niveaux.

**DICTEE MUSICALE**

Enfants en Cours Individuel.

Préparation aux examens de fin d'année.

**FORMATION MUSICALE**

Enfants de 3 à 6 ans.

**Renseignements et inscriptions**

☎ 44.41.29.99

Avant lundi 30 septembre 1996.

## **SPECIFIC' DANSE**

Ulmeusiens, Ulmeusiennes,  
Comme chaque année, les cours de danse (classique et modern' jazz) reprennent dans notre commune, salle Yvon Dupain, tous les **mercredis** de 16 h 15 à 21 h.

### Tarifs :

1er trimestre 340 F.

2è trimestre 300 F.

3è trimestre 300 F.

Bien cordialement, Le Professeur, Valérie ODIAUX  
et les membres de l'association.

La Présidente,  
S. BOLMIER

## **AEROBIC FITNESS**

En vue de la reprise des cours d'aérobic une séance d'essai gratuite vous sera proposée le

**27 septembre de 18 h à 19 h**

Salle Yvon Dupain

Inscriptions et renseignements sur place.

☎ 44.41.57.13.

44.41.28.18.



## **FC LE MEUX**

**Le Football Club Le Meux**

**Recrute pour la saison 96/97 :**

Poussins nés en 1987 et 1988.

Benjamins nés en 1985 et 1986.

Pupilles nés en 1983 et 1984.

Minimes nés en 1981 et 1982.

Pièces à fournir :

\* Fiche individuelle d'Etat-Civil,

\* Autorisation parentale,

\* 1 photo d'identité.

S'adresser à M. Michel DURAND

☎ 44.41.51.41.

## **LE MEUX**

### **ECOLE DE DANSE**

**CLASSIQUE**

**MODERN'JAZZ**

**Professeur Valérie Odiaux**



**ENFANTS**

**ADOS**

**ADULTES**

**INSCRIPTIONS A LA SALLE DES FÊTES**

**RENSEIGNEMENTS : 44.41.20.93.**

**44.51.57.13.**

**Le Dimanche 15 décembre 1996**

Démonstration de l'école de danse de l'Opéra National de Paris (Palais Garnier).

Départ place de la Mairie du Meux à 15 h spectacle à 17 h.

Prix : 100 F. par personne transport et entrée compris.

Inscriptions :

☎ 44.41.57.13.

44.41.28.18.

*Clôture des inscriptions le 10 octobre.*

## **VIE PAROISSIALE**

### **INSCRIPTIONS AU CATHECHISME**

Les enfants nés en 1988 ou ceux nouvellement arrivés peuvent s'inscrire auprès de :

Monsieur l'Abbé SIRON

Presbytère

2 rue St Martin

60126 LONGUEIL-STE-MARIE

☎ 44.41.62.33.

Madame MARTIN

38 rue de la République

60880 LE MEUX

☎ 44.41.51.85.

# VIE PRATIQUE

## TRANSPORTS SCOLAIRES VERS COMPIEGNE

### Aller

Jours de circulation	L M Me J V	L M J V	L M Me J V S	L M Me J V S	L M Me J V S	L M Me J V S
Jours scolaires	◆	◆	◆	◆	◆	◆
Jours non scolaires	◆				◆	◆
Renvois à consulter					(1)	(1)
Le Meux - Place de la Mairie	6.54	7.35	7.43	8.01	8.38	13.28
- La Croisette	6.56	7.37	7.45	8.03	8.40	13.30
Compiègne - Lycée Ch. de Gaulle		7.57		8.20	8.57	13.47
- Hôpital					8.59	13.49
- Gare SNCF	7.20			8.30	9.07	13.57
- Lycée M. Grenet		8.02	8.04			
- Lycée P. d'Ailly		8.07	8.09			

(1) Ne dessert pas les Lycées les jours non scolaires.

### Retour

Jours de circulation	L M Me J V S	Me S	S	Me	L M J V	L M J V	L M J V	L M Me J V
Jours scolaires	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆
Jours non scolaires	◆		◆					◆
Renvois à consulter	(1)	(2)						
Compiègne - Gare SNCF	12.30	12.20	17.20	17.20	17.20	17.20		18.20
- Lycée P. d'Ailly		12.30		17.30	17.30	17.30		
- Lycée M. Grenet		12.35		17.35	17.35	17.35	18.15	
- Hôpital	12.38		17.28	17.38			18.23	
- Lycée Ch. de Gaulle	12.42			17.40	17.40	17.40	18.25	
Le Meux - La Croisette	12.58	12.58	17.45	18.00		17.50	18.42	18.45
- Place de la Mairie	13.00	13.00	17.47	18.02		17.52	18.44	18.47

(1) Ne dessert pas les lycées les jours non scolaires - (2) dessert le collège Monod à 12 h 25.

## COLLEGE DE LACROIX-ST-OUEN

- LUNDI-MARDI-JEUDI-VENDREDI -

### ALLER :

- Cars n° : M 02, M 04 8 h 13 - Centre  
8 h 15 - La Croisette
- Car n° : M 11 8 h 15 - La Croisette

### RETOUR :

- Car n° : M 02 16 h et 17 h - La Croisette  
16 h 02 et 17 h 02 - Centre
- Car n° M 11, 17 h 00 - La Croisette  
17 h 02 - Centre

- MERCREDI -

### ALLER :

- Cars n° : M 11 8 h 18 - Centre  
8 h 20 - La Croisette
- Car n° : M 04 8 h 18 - Centre

### RETOUR :

- Cars n° : M 11 12 h 40 - La Croisette  
12 h 42 - Centre
- Car n° : M 04 12 h 42 - Centre

### BABY-SITTING

Mélanie BAUDESSON	17 ans	44.41.52.90
Edwige BOUCHINET	22 ans	44.41.56.76
Cathy CHARPENTIER	15 ans	44.41.53.77
Violaine CHARTRES	15 ans	44.91.12.82
Alexandra DELABARRE	15 ans	44.41.73.11
Maxime FREQUELIN	17 ans	44.41.51.11
Marine MANTEAU	18 ans	44.41.25.42
Christelle PAIN	17 ans	44.41.51.27
Fleur RIGHETTI	15 ans	44.91.02.78
Emilie SOIRON	16 ans	44.41.51.11
Céline TURF	15 ans	44.91.04.17

### NOURRICES AGREES

Mme BOULANGER	44.91.05.73
Mme CHARPENTIER	44.41.53.77
Mme CREDOU	44.41.50.98
Mme DOS SANTOS	44.91.01.30
Mme DUDOT	44.91.12.41
Mme GOBEAUT	44.91.09.19
Mme MOULIN	44.41.54.84

**PERMANENCES MEDECINS****Octobre**

05 - GOASGUEN	Jaux
06 - BOUCHER	Béthisy-St-Pierre
12 - CHAPERON	St-Sauveur
13 - COURTALHAC	St-Sauveur
14 - VASSEUR	Lacroix-St-Ouen
20 - LOBIN	Lacroix-St-Ouen
26 - RAYNAL	Lacroix-St-Ouen
27 - GURTLER	Chevrières

**Novembre**

01 - OGUEZ	Le Meux
02 - PARISOT	Rully
03 - PARISOT	Rully
09 - FAYOLLE	Lacroix-St-Ouen
10 - SINAVONG	Verberie
11 - GURTLER	Chevrières
16 - BOURGUIGNON	Verberie
17 - BOURGUIGNON	Verberie
23 - VETTER	Béthisy-St-Pierre
24 - MAZINGARBE	Verberie
30 - VASSEUR	Lacroix-St-Ouen

**Décembre**

01 - BOUCHER	Béthisy-St-Pierre
07 - LOBIN	Lacroix-St-Ouen
08 - LOBIN	Lacroix-St-Ouen
14 - FAYOLLE	Lacroix-St-Ouen
15 - SINAVONG	Verberie
21 - GOASGUEN	Jaux
22 - CHAPERON	St-Sauveur
24 - PARISOT	Rully
25 - VETTER	Béthisy-St-Pierre
28 - MAZINGARBE	Verberie
29 - JULLIEN	Verberie
31 - VASSEUR	Lacroix-St-Ouen
1er janvier RAYNAL	Lacroix-St-Ouen

**PERMANENCES PHARMACIENS****Du samedi soir au samedi suivant****Octobre**

05 - TERNACLE	Le Meux
12 - ROSSIGNOL	Verberie
19 - DEBOISLAVILLE	Grandfresnoy
26 - ALLAURENT	Estrées-St-Denis

**Novembre**

02 - FAYOLLE	Lacroix-St-Ouen
09 - MORIAMEZ	Lacroix-St-Ouen
16 - MOTTE	Estrées-St-Denis
23 - SUEUR	Rémy
30 - BOUYSSOU	La Neuvilleeroy

**Décembre**

07 - ROSSIGNOL	Verberie
07 - DEBOISLAVILLE	Grandfresnoy
14 - CULPIN	Chevrières
21 - TERNACLE	Le Meux
28 - LEFEVRE	Béthisy-St-Pierre

**NUMEROS UTILES :**

<b>Mairie :</b>	<b>03.44.41.51.11</b>
<b>Pompiers :</b>	<b>18</b>
<b>Samu :</b>	<b>15</b>
<b>Gendarmerie:</b>	<b>03.44.41.20.05</b>
<b>Taxi : dom.</b>	<b>03.44.91.05.79</b>
<b>voiture</b>	<b>06.09.18.36.61</b>

**Prochaine édition Décembre 1996****L'Ulmeusien**

Journal municipal de la Commune du Meux

<b>SIEGE :</b>	Mairie de Le Meux
<b>DIRECTION :</b>	Robert TERNACLE
<b>DIRECTEUR DE LA</b>	
<b>PUBLICATION :</b>	Lionel MANTEAU
<b>REDACTION :</b>	Gérard BOUET
	Josette SOIRON
	Arlette INGLEBERT
	Nicole VALENTIN

<b>COMPOSITION &amp;</b>	
<b>MISE EN PAGE :</b>	Nathalie ASSELIN